Des cellules souches ombilicales pour soigner la surdité infantile

Compte Test - 2012-02-13 20:20:00 - Vu sur pharmacie.ma

La Food and Drug Administration (FDA), l'agence américaine des médicaments a donné son feu vert à un essai clinique de phase I permettant d'évaluer la sûreté de la greffe de cellules souches ombilicales chez des nourrissons. Dix bébés âgés de six semaines à 18 mois atteints d'une surdité congénitale vont ainsi participer à cette étude.Si la FDA a autorisé cet essai, c'est que les résultats obtenus sur des souris sont très prometteurs. En effet, ils prouvent que la greffe de cellules souches provenant du sang ombilical a permis de reconstituer les structures de l'oreille interne des rongeurs. De plus, ce traitement, appliqué à l'homme, a également permis de restaurer l'ouïe de certains enfants souffrant de surdité de perception.Selon le Dr Sami Fakhri de la faculté de Médecine du Texas à Houston, qui conduit l'essai clinique, cette thérapie cellulaire pourrait potentiellement restaurer une audition normale car les premiers résultats sont jugés encourageants.Pharmacies.ma - 13 février 2012